

toutes ses opérations aux États-Unis. Le Canada se trouve ainsi presque dépourvu d'une industrie de mise en conserve et ceux qui dépendaient de cette industrie, en tant que fournisseurs ou employés, en souffrent, de même que les industries secondaires qui en étaient tributaires. Je crois que le ministre devra bientôt songer à prendre d'autres mesures pour étendre la portée de celle qui est à l'étude, à la lumière des points que je viens de signaler.

A mon avis, il n'est pas toujours sage de rapprocher les gens des industries. Dans bien des cas, il serait préférable de déménager les industries et de les remonter à proximité des travailleurs. Dans des régions comme l'île du Cap-Breton et le lac Kirkwood, où une bonne partie des industries ont déjà fermé leurs portes, il faudra que le gouvernement aide à l'établissement de nouvelles industries. Dans ces régions qui perdent une industrie de base, se trouvent déjà des villes habitées, et tout ce dont ces gens ont besoin, c'est que le gouvernement leur aide à ranimer l'industrie secondaire dans leur région. Toute mesure que le ministre présentera à cette fin, recevra, j'en suis sûr, l'assentiment de la Chambre. C'est ce qu'il a fallu faire dans certains pays comme la Grande-Bretagne où l'industrie n'a accepté de déménager qu'à contrecœur, quels que soient les avantages qui pouvaient en découler.

D'ici quelques jours, un certain nombre de travailleurs viendront à Ottawa pour réclamer qu'on mette fin à ce que j'appellerai la fuite des industries d'endroits où les gens comptaient sur elles, depuis des années, pour leur subsistance. Elles vont s'établir ailleurs dans l'espoir de pouvoir payer des salaires moins élevés et, dans certains cas, pour se rapprocher des grands marchés. Le gouvernement a des responsabilités dans ce domaine et, s'il ne fait rien pour résoudre le problème, il encourra une bonne part du blâme. En disant cela, je tiens à préciser que si les libéraux étaient au pouvoir, ils ne pourraient pas faire mieux, à mon avis, car même s'ils ont déjà eu l'occasion d'agir en ce sens, ils n'ont pas fait autant que le gouvernement actuel. Cette loi peut laisser à désirer mais, du moins, nous avons là trois mesures qui effleurent un tant soit peu le problème.

Je le répète, les anciens gouvernements étaient assez mal disposés à cet égard et si le gouvernement actuel ne s'occupe pas du problème, il ne nous restera qu'à former un gouvernement néo-démocrate qui s'engagerait à mettre en œuvre un tel programme. Après avoir écouté le préopinant qui s'est beaucoup occupé des industries forestières dans la province de Québec, il semble que nous pourrions compter sur la collaboration de son

[M. Peters.]

groupe pour donner aux Canadiens le genre de mesures que nous préconisons.

M. Byrne: Ce serait une coalition alors?

M. Peters: Non pas, mais j'aimerais bien que le député de Kootenay-Est lise quelques données statistiques tirées de publications officielles. Cela pourrait l'aider à être plus précis lorsqu'il cite des faits. Il a dit avoir quelque expérience dans les mines et je présume qu'il a déjà été mineur. J'éprouve beaucoup de sympathie pour les mineurs et je suis sûr que si le député voulait se joindre à nous, nous l'accueillerions avec plaisir, s'il voulait être plus exact dans son information.

Nous allons planifier en faveur de l'industrie et de l'expansion de celle-ci. Nous n'abandonnerons pas cette tâche à l'entreprise privée, ni complètement à la main-d'œuvre et à la direction, car le salariat et le patronat ne contrôlent pas complètement l'industrie. Si les capitalistes avaient la maîtrise absolue des affaires du pays et non pas seulement un contrôle majoritaire, il serait facile de le faire, mais dans les conditions actuelles, je crois que le gouvernement doit jouer un rôle prépondérant dans la nouvelle répartition de l'industrie, de la main-d'œuvre et d'une partie de la richesse, afin que l'expansion nationale profite aux Canadiens et non pas seulement aux actionnaires des grandes sociétés qui s'intéressent peu au bien-être du peuple et au progrès du Canada.

(Texte)

M. Chapdelaine: Monsieur le président, je suis heureux de constater que le projet de résolution proposé par le gouvernement en est un qui touche effectivement au mal qui ankylose la plupart des pays industrialisés, comme ceux qui le sont moins. Par ailleurs, si ce mal n'est pas guéri, il entraînera la décadence du monde libre.

Je suis heureux de constater que le gouvernement, même à cette heure tardive, commence à se rendre compte que la situation est devenue sérieuse, ce que d'autres avaient prévu il y a un demi-siècle.

Nous voyons, par le projet de résolution actuel, que le gouvernement désire se pencher sur le problème du chômage amené par l'automatisation qui, dès le début de sa mise en œuvre, pouvait laisser prévoir que les maux que nous connaissons actuellement dans le domaine du travail devaient nécessairement arriver.

Si nous examinons l'évolution de l'automatisation, nous voyons qu'à la fin du 18^e siècle et au début du 19^e, lorsque des chercheurs ont commencé à découvrir des moyens de remplacer la main-d'œuvre, on pouvait déjà prévoir que l'automatisation, au lieu de déplacer la main-d'œuvre, comme on